

LETTRE D'INFO

GDS DE L'ISÈRE - JUILLET 2018



GDS DE L'ISÈRE

Maison des agriculteurs
40 avenue Marcelin Berthelot
38100 Grenoble

Maison de l'élevage
145 Espace Trois Fontaines
38140 Rives

09 74 50 85 85

info@gds38.asso.fr

www.frgdsra.fr

Numéro 5

ÉTUDE SUR LA BESNOITIOSE EN ISÈRE

DIARRHÉES NÉONATALES DU VEAU

LA VISITE SANITAIRE PORCINE

PRÉVISIONS DES FORMATIONS

RAPPEL POUR LES COMICES

.....

Voici quelques pages regroupant les dernières informations concernant l'élevage : prophylaxie, formations, introductions, etc.

Vous pourrez retrouver la lettre d'info du GDS, quatre fois par an.

DATES A RETENIR

Jours ouvrés

Collecte des déchets de soins - A Rives

5 septembre 2018

Formation Biosécurité volailles



Étude sur la besnoitiose en Isère

Contexte

La besnoitiose est une maladie parasitaire transmise aux bovins par piqûre d'insectes (taons et stomoxes ou mouches piqueuses). Cette maladie installée depuis longtemps sur le continent africain est apparue il y a quelques décennies en Espagne, au Portugal, en Italie, ainsi que dans le Sud de la France (Ariège, Aude, Pyrénées Orientales). La progression est forte depuis le début des années 2000 et la besnoitiose est désormais bien présente dans notre département.

Les conséquences économiques de cette maladie peuvent varier de **30 à 70 € par bovin** dans un élevage allaitant touché. Elles sont liées aux mortalités et euthanasies, à la réforme précoce des animaux atteints ainsi qu'à la possible infertilité des taureaux. En élevage laitier, les conséquences peuvent être beaucoup plus importantes, puisqu'associées à la perte de production laitière.

Le GDS 38 met en place une étude épidémiologique visant à connaître la distribution géographique de cette maladie dans le département afin de proposer des actions de lutte adaptées.

Protocole d'étude

• Pour les troupeaux laitiers :

Un dépistage sérologique sur lait de tank sera fait chez tous les adhérents GDS 38 au mois de septembre (collecte du lait dans les laiteries).

• Pour les troupeaux allaitants :

Un dépistage sérologique sur sang sur tous les animaux de plus de 6 mois sera proposé à tous les éleveurs adhérents au GDS 38 et à Bovins croissance lors de la prophylaxie 2018/2019.

L'ensemble de ces analyses sera prise en charge par le GDS 38.

Suite de l'étude : l'assainissement

Cette étude permettra de mieux connaître la distribution de cette maladie en Isère.

Suite à ces analyses, chaque éleveur recevra ses propres résultats.

Pour les cheptels ayant eu un résultat d'analyse positif, un plan d'assainissement leur sera proposé. Ce plan d'assainissement, quand il sera envisageable, sera adapté à chaque situation.

En effet, le principe de ce plan d'assainissement est d'éliminer les animaux positifs de son élevage, et de gérer la non-réintroduction de la maladie dans son troupeau dans la mesure du possible.

Pour se faire, tous les animaux de plus de 6 mois seront testés individuellement en analyse sérologique sur sang.

La gestion de l'assainissement dépendra :

- De la prévalence intra-troupeau (nombre d'animaux positifs / nombre total d'animaux testés)

- De la présence ou non de signes cliniques

- Des contraintes zootechniques propres à chaque élevage (alpage, valeur génétique des animaux, taux de réforme acceptable, possibilité de gérer en lots...)

Un calendrier prévisionnel de réforme en vue d'un assainissement sera mis en place en accord avec chaque éleveur.



Il faut garder à l'esprit que la durée de ce plan est variable en fonctions des situations (de 1 à plus de 5 ans).

Dans le cadre de ce plan d'assainissement, le GDS 38 propose des aides aux analyses et à l'élimination des animaux positifs.



Diarrhées néonatales du veau

Une prévention à améliorer

L'abord collectif pour la prévention et la lutte contre les diarrhées néonatales devient de plus en plus nécessaire du fait des différentes évolutions observées en élevage bovin. Les diarrhées néonatales restent une dominante pathologique. 20 % des veaux sont atteints dans les 2 premières semaines de vie.

Une prévention accrue nécessaire

Pour améliorer la prévention, il existe de nouveaux outils de diagnostic qui permettent une amélioration de la connaissance de l'origine des causes. D'autre part, **les diarrhées sont épidémiques**, l'augmentation des effectifs augmente l'ampleur du phénomène. Parallèlement, les ressources humaines, en proportion du nombre de bovins, régressent et donc le temps disponible pour la surveillance et les soins à apporter au veau est en forte diminution. Cela se traduit souvent par un retard à la mise en place d'un traitement qui entraîne une augmentation des taux de veaux malades et une aggravation de la mortalité.

Un impact au niveau des élevages de 3 ordres

L'impact d'une épidémie de diarrhées néonatales s'avère d'abord être **financier**. S'ajoutent les coûts de traitements, de main d'œuvre et des pertes éventuelles. L'impact économique peut évoluer de façon exponentielle du fait du caractère épidémique de la maladie qui peut atteindre 70, voir 100 % des veaux. Il va être aussi **zooteknique**. Toute perte de croissance dans les six premiers mois n'est jamais compensée. L'adulte présentera un développement musculosquelettique inférieur et donc une carrière productrice et reproductrice diminuée. Enfin, l'impact est **psychologique** du fait de la fatigue et du temps perdu, du sentiment d'impuissance devant l'évolution défavorable de la situation et de la crainte pour les saisons futures. Or, 80 % des élevages présentent un taux de veaux malades inférieur à 20 % ; à l'inverse, 80 % des veaux à diarrhées se trouvent dans 20 % des élevages. **La norme, pour un cheptel, est de moins de 15 % de veaux malades**. Donc, tout troupeau qui ne se trouve pas dans cette situation peut l'améliorer en adaptant sa prévention.

La lutte et la prévention basée sur la recherche d'un équilibre

L'avenir du veau se joue dans les premières heures qui suivent sa naissance. Dans l'utérus, le fœtus se trouve sous haute protection, à l'abri des agents infectieux. A la naissance, un envahissement brutal de son tube digestif par les micro-organismes se réalise alors qu'il est totalement dépourvu de défenses immunitaires. D'où la nécessité, pour le veau, de naître dans **un milieu le moins contaminé possible** par les agents pathogènes et d'**absorber correctement le colostrum** afin se constituer un capital immunitaire.



Article du GDS de la Creuse



La visite sanitaire porcine

**La visite sanitaire est
OBLIGATOIRE !**

**Tous les éleveurs
doivent donc avoir
désigné un vétérinaire
sanitaire.**

**Thème 2018-2019: Le bon usage des
antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance**

La visite sanitaire porcine 2018-2019 a pour thème "Le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance".

Ce sujet étant un thème important et large de santé publique, **tous les élevages de porcs ayant au moins 2 places doivent faire cette visite.**

Sont dispensés : les élevages de sangliers et les marchés au vif.

Quand ?

Pour **2018**, ce sont les élevages avec un numéro **EDE pair** qui doivent être visités

- Début : le 15 février 2018
- Fin : le 31 décembre 2018

En **2019**, ce seront les élevages avec un numéro **EDE impair** :

- Début : le 1er février 2019
- Fin : le 31 décembre 2019

La visite dure environ 1 heure. Son objectif principal est de contribuer à la diminution du recours aux antibiotiques, en particulier les antibiotiques critiques et la colistine.



Élevage



Entre 2011 et 2016,
l'exposition des porcs
aux antibiotiques
a baissé de

-41.5%

*Source : ANSES

Abattage & Découpe

En 2016, sur **1 191**
tests de conformités réalisés en abattoirs,
seul **1** était non conforme

Soit **0,08%**

**En France, la viande de porc
ne contient pas de résidu
d'antibiotique**

INAPORC

Plan de surveillance et de contrôle de la DGAL



Prévisions des formations



Le GDS 38, en partenariat avec l'association des vétérinaires ruraux de l'Isère (Vétos 38), ADICE (Ardèche Drôme Isère Conseil Elevage) et la Chambre d'Agriculture de l'Isère proposent aux éleveurs isérois des formations sur les thématiques sanitaires suivantes :



- Éleveur, premier infirmier de son troupeau bovin
- Gestion du parasitisme interne en élevage bovin
- Santé du veau, maîtrise des diarrhées néonatales
- Santé de la mamelle
- Initiation à l'homéopathie en élevage bovin
- Éleveur, premier infirmier de son troupeau ovin
- Statuts sanitaires ovins et caprins
- Biosécurité en élevage de volailles



Ces formations ont pour objectifs de consolider les pratiques sanitaires des éleveurs et leur collaboration avec leur vétérinaire traitant.

Si l'une de ces formations vous intéressent, faites-le nous savoir pour que nous organisions au mieux ces formations (info@gds38.asso.fr, 09 74 50 85 85).

D'autres thématiques sanitaires peuvent être abordées dans de nouvelles formations, suivant les besoins des éleveurs.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos attentes de formations sanitaires.



SOLUTIONS GUEPES – FRELONS

CONSEILS, PREVENTIONS
ET SOLUTIONS
CONTRE LES NUISIBLES



Intervention rapide !

Contactez-nous :

09.74.50.85.85 - Choix 3
farago38@gds38.asso.fr



Isère
Votre expert en hygiène



Rappel sanitaire sur les comices

Retrouvez toutes les infos, le règlement et le certificat sanitaire sur le site internet du GDS : www.frgdsra.fr !

La saison des comices, fêtes de village et concours de bestiaux battant son plein, voici quelques petits rappels pour que ces manifestations se passent sans encombres :

- Toute manifestation avec présence d'animaux doit être déclarée auprès de la DDPP.

- En adoptant le règlement sanitaire proposé par le GDS, le comice pourra prétendre aux aides du Conseil Départemental et le GDS pourra prendre en charge les analyses pour les adhérents.

- L'anticipation facilitera l'organisation de chacun : Appelez nous ! 09.74.50.85.85

Attention, il ne faut pas oublier qu'un rassemblement d'animaux peut être un risque sanitaire pour votre cheptel, car propice à la transmission d'agents pathogènes !



LE CATALOGUE DE NOUVEAUTÉS 2018 EST ARRIVÉ !

AGRO DIRECT vous présente son nouveau catalogue en exclusivité, retrouvez nos produits également en ligne disponibles 24 h / 24. Retrouvez les produits «Stars» à destination des éleveurs et agriculteurs ainsi que des témoignages exclusifs de nos clients éleveurs et agriculteurs.



[VOIR LE CATALOGUE](#)

EN CE MOMENT !

Profitez de 5% de réduction avec le CODE **44YZJA6C** pour toute commande avant le 26/07/2018

ET TOUJOURS ...

DES AVANTAGES EXCLUSIFS POUR NOS MEMBRES

en créant leur [COMPTE CLIENT](#)



AGRO DIRECT

145 Espace des 3 Fontaines 38140 RIVES
Tél : 09 74 50 85 85

agrodirect@agrodirect.fr